



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Octobre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°78

**Semaine :
Du 17 au 23 octobre 2009**

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

17-18/10/09

Le secteur immobilier...un « refuge » pour les corrupteurs et les corrompus

La suspension de hauts responsables aux ministères de l'Habitat et de l'Intérieur pour divulgation d'informations confidentielles concernant des projets immobiliers a coïncidé avec la publication du rapport mondial sur la corruption de Transparency International qui rappelle l'augmentation de la corruption dans le secteur immobilier. Rachid FILALI MEKNASSI, Secrétaire général de Transparency Maroc, affirme que dans tous les secteurs, la gestion des affaires publiques a toujours été et reste un terrain fertile pour les spéculations, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.

Al Missbah

Le conseiller du Président du groupe « Al Omrane » : « La recherche du profit et l'évasion fiscale encouragent la corruption dans le secteur immobilier »

Le conseiller du Président du groupe « Al Omrane », Idriss ELFINA, considère que les conclusions du rapport mondial sur la corruption de Transparency International manquent de précisions et portent atteinte au secteur de l'immobilier. Par ailleurs, il affirme que la corruption a largement diminué et que la transparence gagne du terrain dans le secteur. Toutefois, il précise que les lacunes juridiques incitent les promoteurs à rechercher le profit illégal et à recourir à l'évasion fiscale.

Al Missbah

Casablanca/Secteur immobilier : des mafias spécialisées en escroquerie de terrains échappent à la sanction

Selon certaines sources, plusieurs parties dont des fonctionnaires à la conservation foncière, des notaires et des courtiers seraient impliquées dans une affaire de falsification de documents dans le but d'extorquer illégalement des terrains à l'insu de leurs propriétaires. Les victimes dénoncent le silence des autorités face à ces abus et ce malgré les différentes plaintes qu'elles leur ont adressées.

Assabah

20/10/09

Procès de Hamid Chabat et ses co-accusés : Le tribunal rejette la plainte

La Chambre correctionnelle du Tribunal de première instance de Rabat a rejeté lundi, la plainte contre Hamid CHABAT, Secrétaire général de l'UGTM et ses co-accusés, anciens membres du Conseil d'administration de la Mutuelle générale du personnel des administrations publiques. Ils étaient poursuivis pour occupation du siège de la MGPAP, recours à la violence, injures et diffamations, obstruction du travail normal, ingérence dans les domaines relevant de l'autorité administrative.

Le Matin

Affaire du marché de gros de Casablanca : SBAÏ arrose maire, wali et magistrats !

Tarik SBAÏ, président de l'Instance nationale de la protection des deniers publics au Maroc, dénonce la lenteur de l'instruction chargée de l'affaire du marché de gros de Casablanca et accuse ouvertement le Président du Conseil de la ville de Casablanca, les présidents d'arrondissement et les autorités de tutelle d'avoir étouffé l'affaire.

Al Bayane

Abdesselam ABOUDRAR : l'ICPC entame la mise en place de sa stratégie

L'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) a entamé la mise en place de sa stratégie et de son plan d'action, a indiqué lundi à Rabat, le président de l'Instance, Abdeslam ABOUDRAR. L'Instance a entamé l'examen des mécanismes à même de développer le principe d'accès à l'information pour l'ériger en droit. Elle a également préparé les éléments référentiels pour la réalisation d'une étude sur l'impact de la corruption et l'évaluation des efforts entrepris dans sa lutte ainsi que l'adoption d'une approche graduelle en partenariat avec les secteurs concernés. M. ABOUDRAR a ajouté que l'Instance est en train de réaliser une plate forme pour le lancement d'une campagne de communication pour informer et sensibiliser le grand public aux causes et conséquences de ce fléau. L'examen du projet de création de commissions régionale et locale relevant de l'ICPC et le projet du pacte de la transparence entre les membres de cette Instance figurent également au programme en plus de l'organisation d'une conférence nationale sur "la justice et la lutte contre la corruption".

MAP

21/10/09

Affaire Général Contractor

Le Holding Al Omrane déclare ne pas avoir donné son accord quant à la cession des parts de Général Contractor à un consortium privé, car Al Omrane n'a pas reçu de garanties légales, financières et techniques suffisantes de la part du consortium privé pour assurer la continuité du chantier et pour sécuriser les clients.

Le Matin

Prévention de la corruption : Le carrefour de la Justice

Au sujet de la réforme de la justice, l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption a soumis au ministère de la justice un avis consultatif sur ce chantier initié par SM le Roi. La réforme relative à la prévention de la corruption n'a toujours pas été révélée. Une première étape de la réforme de la justice avait été initiée dans le cadre de la promotion des magistrats lancée, le 07/10/2009 à Meknès. Les observateurs estiment que cette première étape intéressant le corps de la magistrature, est loin de garantir la prévention et la lutte contre la corruption. Ainsi, les propositions faites par l'ICPC devraient combler ce vide.

Al Bayane

L'ex-président de la commune d'Oulmès et 4 conseillers communaux en détention préventive

Après 6 mois d'enquête sur la gestion de la commune d'Oulmès à la province de Khemisset, le juge d'instruction près le Tribunal de première instance de Salé, a mis l'ex-président de la collectivité ainsi que 4 conseillers communaux en détention préventive à la prison Zaki de Salé. Les accusés sont poursuivis pour escroquerie, détournement de fonds publics, abus de pouvoir et falsification de documents administratifs.

Bayane Al Yaoum

Le chef d'un réseau de trafic de drogue dénonce l'implication d'agents d'autorité et de gendarmes

Lors d'une enquête menée par la police judiciaire sur un réseau de trafic de drogue, Mustapha SOUISSI, chef du réseau, a révélé l'implication d'un certain nombre d'agents d'autorité et de gendarmes. Selon SOUISSI, ils auraient dissimulé l'affaire en contrepartie de pots-de-vin de 500 à 1000 Dh perçus régulièrement. Les supposés impliqués seront convoqués et une enquête sera ouverte pour vérifier la véracité de ces accusations.

Assabah

Une enquête sur des permis falsifiés pourrait révéler l'implication de hauts responsables

L'enquête menée par la police judiciaire d'Oujda sur l'attribution frauduleuse de permis pour l'ouverture de locaux commerciaux dans cette ville, pourrait révéler l'implication de responsables et fonctionnaires au sein du département des affaires économiques et sociales de la municipalité et de la Wilaya. La police judiciaire a déjà procédé à l'audition de G. Ahmed, responsable au département des affaires économiques et sociales de la municipalité impliqué dans l'affaire. Omar HEJIRA, Président du Conseil municipal, a appelé quant à lui à la mise en place d'une commission chargée d'enquêter sur cette affaire.

Al Jarida

Corruption

M. Abdessalam ABOUDRAR, Président de l'ICPC, a déclaré lors de la 3ème session ordinaire de l'assemblée générale de l'ICPC qui s'est tenue lundi à Rabat, que l'Instance a mené une étude pour faire le point sur le programme du gouvernement pour la lutte contre la corruption, une étude qui relève l'importance de certaines réalisations mais aussi les lacunes d'une mise en place claire d'un cadre stratégique et d'un plan d'action adéquats. Il a également indiqué que l'Instance a souligné l'adhésion progressive du Maroc, au cours de la dernière décennie, aux principes du Système National d'Intégrité en adoptant des réformes juridiques et institutionnelles, même si elles restent insuffisantes pour une lutte efficace contre la corruption.

Assabah

22/10/09

Bilan du nouveau concept d'autorité

M. Abdellatif NGADI, membre de Transparency Maroc, a affirmé que le nouveau concept d'autorité qui touche à de nombreux domaines à la fois peut avoir plusieurs significations. Il ne se limite pas à la volonté politique mais dépend également de l'interaction dynamique entre l'économique, le politique et l'exécutif. M. NGADI ajoute que plusieurs obstacles tels que la corruption, le détournement de fonds publics et l'abus de pouvoir pour des fins personnelles confirment davantage l'incapacité de la société à assurer le passage vers le nouveau concept d'autorité.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al_watane_du_22-10-2009.doc

Al Watan Al Ane

CCDH : le droit d'accès à l'information en atelier de formation

Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) organise du 21 au 23 octobre 2009 un atelier régional sur le droit d'accès à l'information. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la confirmation du droit d'accès à l'information en tant que droit fondamental à consolider et en garantir une pleine jouissance.

Al Bayane

La DST enquête sur les fortunes de hauts responsables

A la suite de l'incident concernant le projet de promotion nationale à Lâayoune, la DST a entamé une enquête sur la source des fortunes d'agents d'autorité, des Forces Armées Royales et de la Gendarmerie. Une première enquête a révélé que de hauts responsables ont amassé une fortune significative constituée de terrains, immeubles et autres propriétés inscrits au nom de leurs épouses.

Alousboue Assahafi

Des efforts nationaux et internationaux pour faire face à la corruption

Après de nombreuses rencontres avec des acteurs internationaux dans le domaine de lutte contre la corruption, l'ICPC a assisté à la réunion du groupe de travail intergouvernemental qui s'est tenue à Vienne fin août sur la Convention des Nations Unies de lutte contre la corruption. L'Instance a fourni un effort considérable, d'une part, pour converger les positions des pays arabes vers la mise en œuvre des mécanismes de la Convention en rappelant l'importance de la transparence. D'autre part, elle a entamé l'examen des mécanismes à même de développer le principe d'accès à l'information pour l'ériger en droit, comme prévu par les articles 10 et 13 de la Convention des Nations Unies de lutte contre la corruption.

Assabah

23/10/09

Université de la Transparence tenue du 10 au 15 octobre à Rabat

Lors de l'université maghrébine de la transparence organisée à Rabat du 10 au 15 octobre par Transparency Maroc, avec le soutien de la fondation Friedrich Ebert, les participants algériens, marocains, tunisiens et mauritaniens, ont mis en avant les vides juridiques en matière d'accès à l'information.

oulmahomet.hautetfort.com

Deux gendarmes en état d'arrestation à Nador pour corruption

Le Procureur général du Roi a ordonné, mercredi dernier, de renvoyer deux gendarmes à la prison locale de Nador pour corruption. L'arrestation des gendarmes a eu lieu à la suite d'une lettre de dénonciation anonyme, dans laquelle les plaignants signalent les abus pratiqués par les deux accusés au barrage de la gendarmerie dans la commune de Selouane.

Assahrae Al maghribiya

Trois gendarmes devant la justice d'Agadir pour corruption

Le commandement régional de la Gendarmerie royale d'Agadir a renvoyé, lundi dernier, 3 gendarmes devant la Cour d'appel d'Agadir pour leur implication dans une affaire de corruption. Les 3 accusés ont été arrêtés en flagrant délit de corruption, lors d'une inspection inopinée du commandant régional dans les environs de la commune d'Amskroude.

Al Massae